

DES FUTURS PARENTS INQUIETS

L'avenir du programme québécois de procréation assistée a été remis en cause dans quelques chroniques et éditoriaux récemment publiés dans les pages de La Presse – notamment le texte de Lysiane Gagnon intitulé [La dérive](#) et l'éditorial d'Ariane Krol, [L'éprouvette de Pandore](#). Alors que se déroule la semaine québécoise des familles, les membres de l'Association des couples infertiles du Québec s'inquiètent.

Comme les faits le démontrent, le programme de procréation médicalement assistée (PMA) s'est avéré plus populaire au départ que les estimés du ministère de la Santé et des Services sociaux, atteignant dès la première année le budget prévu pour la troisième ou quatrième année. Le coût annuel du programme s'est stabilisé à ce niveau. Normalement, le succès de ce programme devrait être célébré, comme les nombreuses naissances que le programme a facilitées. Au contraire, certains cas marginaux ont fait la manchette et provoqué un débat sur la survie du programme.

Il n'y a pour le moment pas assez de statistiques précises sur l'utilisation du programme et de ses effets, outre les coûts de la PMA. Nous ne connaissons pas l'état de santé, l'orientation sexuelle, les revenus, l'état matrimonial ou l'âge des patients qui passent par le programme de procréation assistée. Un registre, comme celui que notre Association a recommandé, et comme cela existe dans les pays qui ont des programmes comparables, permettrait d'en savoir plus.

Toutefois, nous savons que le taux de naissance multiples pour les patients en infertilité a considérablement diminué passant de 27,2% à moins de 5%. De plus, l'utilisation des meilleures pratiques cliniques a permis d'atteindre un taux de succès de 60% de grossesses viables après un premier cycle de traitement comme le démontre le [Rapport sur la mise en œuvre de la Loi sur les activités cliniques et de recherche en matière de procréation assistée](#) publié en octobre dernier. Ce sont deux accomplissements dont le Québec peut être fier et rendus possibles par le programme de procréation assistée.

L'argument de la réduction des naissances multiples n'a rien de banal lorsque l'on considère les coûts qu'elles entraînent. Rappelons qu'en 2006, l'Association des pédiatres du Québec faisait état de l'augmentation préoccupante des naissances multiples. Comme le soulignait le Dr Annie Janvier du CHU St-Justine, les jumeaux et les triplés ont davantage de risques de naître prématurément entraînant ainsi des soins de néonatalogie dispendieux et éprouvants pour les familles.

Les critiques du programme de procréation assistée affirment que le système de soins s'écarte de sa mission traditionnelle en remboursant les traitements à des personnes qui ne souffrent pas d'infertilité. Affirmer que ces cas, marginaux jusqu'à preuve du contraire, justifient l'abandon du programme ou sont un endossement par l'État de pratiques discutables relève de la spéculation. Certes, certains cas amènent des questions éthiques et morales légitimes, mais ces questions se poseraient même sans l'existence du programme. Tout comme le recours aux

mères-porteuses et l'achat d'ovules. La mise en place d'un comité consultatif d'éthique permettrait de nous éclairer sur ces pratiques.

Le programme québécois de PMA s'inspire des meilleurs exemples ailleurs dans le monde, mais nous devons porter notre propre regard sur son implantation ici au Québec. Nous sommes d'avis qu'une évaluation du programme de procréation assistée est nécessaire. Le rapport du Commissaire à la santé et au bien-être, Robert Salois, attendu bientôt, sera un premier geste en ce sens. Nous entendons travailler de concert avec le nouveau ministre de la Santé afin de mettre en place des balises, si cela est nécessaire, et procéder à des ajustements pour assurer la survie du programme à long terme et d'en assurer l'équité. En adoptant ce programme le Québec a fait un choix éclairé et visionnaire en 2010. N'en perdons pas tout le bénéfice à cause de quelques cas médiatisés et isolés.

Denis Nadeau

Président

Association des couples infertiles du Québec